

Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire

du GR ST TRONC - Exercice 2019 - 2020

le 21 septembre 2020

La séance est ouverte à 10h00 par le président Jean-Pierre GIRAUD.
Gérald GARCIA est chargée de la rédaction du compte rendu de la séance.

Le pointage de la feuille d'émargement donne les résultats suivants:
14 présents, 38 procurations, 8 absents, soit 52 présents ou représentés sur un total de 60 inscrits. Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation du CR de l'AG 2019
- 2 - Présentation du rapport d'activité 2019-2020
- 3 - Présentation du rapport financier 2019-2020
- 4 - Présentation du budget prévisionnel 2020-2021
- 5 - Election du Conseil d'Administration pour les 2 prochains exercices
- 6 - Election du nouveau bureau pour l'exercice 2020-2021
- 7 - Orientations activités pour l'année à venir
- 8 - Questions diverses
- 9 - Mot du président

1- APPROBATION DU CR de l'AG du 17 juin 2019

Le président demande accord sur ce rapport :
il est voté à l'unanimité des présents et représentés.

2- PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2019-2020

Effectif :

Notre effectif pour 2019-2020 a été de 60 inscrits.

Activités de cette saison :

* 20 randonnées "du lundi" ont été réalisées, 2 randonnées sportives, 6 sorties culturelles accompagnées pour la majorité d'entre elles d'une petite randonnée, 1 randonnée d'accompagnement de malvoyants, 2 séjours (Andorre et Raquettes)

* Malheureusement la saison s'est arrêtée la semaine précédant les mesures de confinement

Les nouveautés : Mormoiron , Les Mées , St Cannat , Baudino

Les Randos Plus : Meyrargues, La Grande Etoile.

Les Randos citadines de Daniel : Le Rouet Menpenti

Les Randos découvertes : Marégraphie, Bibémus , Le Beausset

Heures de Bénévolat :

A titre indicatif nous avons comptabilisé les heures de bénévolat effectuées par les membres du bureau . Ces heures concernent les réunions, la préparation des randonnées et séjours , la comptabilité , la gestion du Club , le secrétariat , les relations avec la FFRP ... Elles représentent environ 1120h pour une année .

Formation :

Il n'y a pas eu de nouvelle formation cette saison, il serait bon qu'un (ou une) nouvel animateur rejoigne le groupe des animateurs actuels pour assurer la relève des plus anciens lorsqu'ils décideront de passer la main.

La parole est passée à notre trésorier Jean-Paul FERRARO pour la présentation du rapport financier, comptes de résultat 2019-2020, ainsi que du budget prévisionnel pour l'exercice 2020-2021.

3- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER : COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019-2020

Le trésorier présente son rapport financier, dont la certification du résultat est jointe en fin de compte rendu.

Il précise que les comptes définitifs ont été arrêtés le 31 juillet 2020 au lieu du 30 juin. Néanmoins, les comptes présentés sont établis avec des écritures conformes à la réalité de l'exercice.

Compte de résultat de l'exercice du 01/07/2019 au 31/07/2020

(Compte de résultat : voir PJ N°1 page 2/2 en annexe)

Avant « Provisions » pour l'exercice suivant, il apparaît donc un solde positif (excédent) de : 1153.03 €.

Compte tenu des dispositions prise au point N°4 « Budget Prévisionnel » pour ne pas pénaliser nos adhérents à la suite de la saison tronquée, nous vous proposons exceptionnellement de ne mettre que partiellement en « fonds de réserve » ce résultat et d'en reporter une partie sur le « budget prévisionnel » de l'exercice suivant.

Provisions pour l'exercice suivant	920.00 €
Mise en fonds de réserve	233.03 €
Total	1153.03 €

Les écritures proposées sont les suivantes :	Recettes	Dépenses
Exercice 2019-2020		
Provisions pour engagement à réaliser		920.00€
Exercice 2020-2021		
Dotations pour engagement à réaliser	920.00€	

Dans l'hypothèse où ces écritures sont validées par notre Assemblée Générale, le résultat de l'exercice 2019-2020 sera de 233.03 € qui seront portés en fonds de réserve. Celui-ci passera donc de 4255.47 € à 4488.50 €.

Le trésorier détaille alors les postes du compte de résultat, commente les écarts par rapport aux montants budgétés à la précédente Assemblée Générale, et fait des remarques.

Détail des postes :

→ **RECETTES (4440.67 €) :**

○ <u>Cotisations des adhérents :</u>	3304.00 €
○ <u>Subventions (dont aide au fonctionnement CD13)</u>	1100.00 €
	<u>4404.00€</u>
○ <u>Reliquat des séjours organisés</u>	36.67 €

→ **DEPENSES (3287.64 €) :**

○ <u>Achat de licences FFPR :</u>	1814.00 €
○ <u>Dépenses de formation :</u>	0.00 €
○ <u>Achat de petits matériels et pharmacie :</u>	649.92 €
○ <u>Frais de fonctionnement :</u>	176.37 €
○ <u>Frais de réception :</u>	196.35 €
○ <u>Frais de déplacements :</u>	451.00 €

**Commentaires sur les écarts entre les postes du budget et la réalisation :
PRODUITS**

Cotisations :

La réalisation est légèrement supérieure aux prévisions, nous avons eu quelques adhérents en plus.

Subventions :

Cette année nous avons reçu 2 subventions du CD13, une première de 500.00€ et un autre en mars de 600.00€ (Martine Vassal). Nous avons depuis plusieurs années un décalage qui s'était produit au niveau du versement de la subvention, il est maintenant rattrapé.

CHARGES

Licences FFRP :

La réalisation est légèrement supérieure aux prévisions (Même raison que pour les cotisations, quelques adhérents en plus).

Formation :

Aucune consommation sur ce poste, il n'y a pas eu de candidat à la formation cette année. Pour l'avenir de notre club, ça serait bien que nous puissions former un nouvel animateur cette année.

Matériel :

Les postes prévus (cartes, petits matériels, pharmacie) n'ont pas été utilisés. En revanche nous avons comptabilisé sur ce poste les « Tee-Shirts » que l'association a offert aux adhérents. Le dépassement du budget sur ce poste provient de cette dépense non prévue initialement.

Fonctionnement :

La réalisation est légèrement inférieure aux prévisions (Frais de tenue de compte CCP, Abonnement Blog et divers).

Réception :

La réalisation est inférieure de 1/3 par rapport aux prévisions (La saison a été tronquée, l'apéritif de fin d'année AG, n'a pas eu lieu, etc...).

Déplacement :

La réalisation est inférieure de la moitié par rapport aux prévisions (La saison a été tronquée, les déplacements pour randos éloignées se sont arrêtés début mars, la sortie de fin d'année n'a pas eu lieu, etc...).

Vérification des comptes (Michèle BOULAY) :

La parole est passée à Michèle BOULAY (vérificatrice aux comptes)

La vérificatrice explique comment elle a procédé pour vérifier les comptes et livre ses conclusions (*Rapport vérificatrice : voir PJ N°2 en annexe*).

La parole est rendue au trésorier.

En conséquence de tout ce qui a été exposé, le trésorier demande accord sur les comptes présentés.

L'accord lui est donné à l'unanimité des présents et représentés.

Le compte de résultat de l'association pour l'exercice 2019-2020 est joint en pièce annexe au présent procès-verbal.

(Certification du résultat : voir PJ N°1 page 1/2 en annexe)

4- PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2020-2021

Proposition d'un budget pour un montant de : 4114.00 €, dont les principaux postes sont les suivants :

Budget prévisionnel exercice 2020/2021

(Budget prévisionnel : voir PJ N°3 en annexe)

Commentaires relatifs au budget prévisionnel

➔ RECETTES (4114.00 €)

- Cotisations : Base de calcul : le budget est monté avec un effectif de 56 membres.

Nous proposons de porter la cotisation de 56€ à 57 €, car nous devons à nouveau absorber une augmentation de la cotisation fédérale de 1,00 €. En revanche, la saison 2019-2020 ayant été écourtée, un avoir de 17 € sera rendu à chaque adhérent de la saison précédente lors du renouvellement de sa cotisation.

- Subvention : ce budget est établi avec prise en compte d'une subvention du CD13 de 600 €.

Dotation exceptionnelle : Une dotation exceptionnelle pour « engagement à réaliser » de 920.00 € vient augmenter les Recettes de cet exercice grâce à la provision réalisée lors de l'exercice précédent.

→ **DEPENSES (4114.00 €)**

- Achat de Licences : Prise en compte des nouveaux tarifs des licences de la fédération (augmentation de 1,00€).

- Formation : dépense prévue pour assurer le début de la formation d'un volontaire (PSC1 + MB + SA1). Pas de SA2 prévu pour cet exercice.

- Achat petits matériel et pharmacie : Conservation des prévisions pour ce poste

- Fonctionnement : Conservation des prévisions pour ce poste

- Réceptions : augmentation des dotations pour ce poste « Réceptions ». Elles permettent d'assurer une convivialité, qui se développe dans les réunions apéritives (Fin d'année, gâteaux des rois, etc...).

- Déplacements : Ce poste est important car il permet au club de participer au covoiturage lors des déplacements pour certaines randonnées éloignées (plus de 100km), ainsi que pour les déplacements lors de journées exceptionnelles.

→ **Remarque** : Sans la provision réalisée lors de l'exercice précédent, le budget de l'exercice 2020-2021 aurait été déficitaire de 920.00 €

Ce manque de Recettes est notamment dû à la remise que nous avons décidé de consentir sur la cotisation 2020-2021 pour les adhérents qui avaient payés leur cotisation de l'exercice précédent et qui reprennent leur licence cette année (40€ au lieu de 57€).

L'exercice précédent a été clôturé avec une provision de 920.00 € et un résultat positif de 233.03 € que nous avons cumulé en fonds de réserves.

Par ailleurs les réserves s'élèvent désormais à 4488.50 €, ce qui est supérieur aux charges prévisionnelles d'un exercice complet.

Après cet exposé, le trésorier demande à l'assemblée de donner son accord sur le budget prévisionnel qu'il a présenté.

Cet accord est donné à l'unanimité des présents et représentés.

Le budget détaillé de fonctionnement de l'association GR St Tronc pour l'exercice 2020-2021 est joint en pièce annexe au présent procès-verbal.

(Budget prévisionnel : voir PJ N°3 en annexe)

Avant de redonner la parole au président, le trésorier tient à remercier tous les participants.

5- ELECTION du Conseil d'Administration pour les années 2020-2022

Les candidats suivants sont élus à l'unanimité des présents et représentés :
BOULAY Christian – CABAGNO Christine – CABAGNO Gilbert – CARRETTI Michèle
ESPOSITO Jean Louis – FERRARO Jean Paul – GARCIA Gérald – GIBELLI Richard
GIRAUD Jean Pierre.

6- ELECTION du Nouveau Bureau Pour l'Exercice 2020-2021

Le Conseil d'Administration se réunit, sous la présidence du président Jean-Pierre GIRAUD, et procède à l'élection du Bureau au scrutin secret.

Après dépouillement la composition du bureau est la suivante :

- **Président** : GIRAUD Jean Pierre
- **Vice-Président** : GARCIA Gérald
- **Trésorier** : FERRARO Jean Paul
- **Trésorier Adjoint** : CABAGNO Christine
- **Secrétaire** : CARRETTI Michèle
- **Secrétaire Adjoint** : BOULAY Christian

En dehors des 3 fonctions officielles (Président, Trésorier, Secrétaire), des charges particulières pourront être attribuées à d'autres membres du conseil d'administration. Il est précisé que le Club compte 6 animateurs diplômés au sein du CA.

7- ORIENTATIONS ACTIVITES POUR L'ANNEE A VENIR

- Cette nouvelle saison a débuté le 14 septembre par une randonnée en bord de mer en respectant les mesures barrières exigées compte tenu de la pandémie en cours mais avec une température estivale qui n'a pas permis de profiter au maximum de cette belle randonnée.

- Le programme des randonnées a été proposé dès le mois de juin en considérant que l'épidémie Covid19 serait terminée. Ce programme pourra être modifié pour tenir compte des mesures sanitaires qui nous seront imposées et limitera s'il le faut les déplacements lointains et donc les covoiturages. Par ailleurs certains adhérents s'étant manifesté sur le niveau trop élevé des randonnées, le bureau continuera à réfléchir à

l'élaboration de programmes adaptés au plus grand nombre . Le programme proposé pour les mois de septembre et octobre pourra subir des modifications dans ce sens.

- Nous proposerons si possible, un séjour « raquettes » en janvier et un séjour « randonnées » au printemps.
- Chaque animateur continuera de proposer des randonnées originales dont les caractéristiques (distance et dénivelé) permettront à une majorité des adhérents d'y participer.
- Nous continuerons à proposer des randonnées promenades, sportives, culturelles, jeux, etc...
- Toutes les informations concernant le programme figureront comme toujours sur le Blog du Club tenu à jour, à minima, de façon hebdomadaire.
- Covoiturage : tarif inchangé, 0.25€ / km avec participation du chauffeur. 0.20 € / km pour les déplacements > à 100 km.
- Certificat médical : il sera demandé en même temps que la cotisation annuelle et devra porter la mention « Aptitude à la pratique de la randonnée pédestre ». Un modèle est disponible sur le Blog. Ce certificat médical devra être fourni avec le règlement de votre cotisation annuelle ainsi qu'une adresse mail valide pour chaque adhérent, le tout avant la fin septembre 2020. Toutefois compte tenu de la pandémie ,une tolérance sur la fourniture du certificat médical d'aptitude à la randonnée sera donnée aux adhérents en bonne santé qui devaient se rendre chez le médecin uniquement pour obtenir ce certificat.

Il est nécessaire que les personnes ayant une pathologie avérée (asthme, problèmes cardiaques, allergies, diabète, etc.) nous en informent, notent sur une fiche (disponible sur le blog) toutes informations nécessaires à ce sujet.

Cette fiche sera placée dans la pochette haute de leur sac à dos avec une copie de la prescription médicale (très utile en cas d'urgence puisqu'elle fera gagner de précieuses minutes au personnel médical en cas de besoin.

Ces renseignements resteront confidentiels.

8- QUESTIONS DIVERSES

Au chapitre des questions diverses Jean Pierre notre Président a relaté la communication de Mireille MAUGER et de quelques autres, concernant le niveau jugé trop élevé des randonnées programmées.

Avant d'y répondre, il a souhaité rappeler les éléments forts qui ont présidé à son engagement et guidé son action depuis 4 années :

-sa ferme volonté de maintenir la saine amitié qui règne lors de nos randos, regroupements divers (gâteau des rois, repas de fin d'année, séjours, visites, etc....)

-il avait à cœur de répondre à l'attente d'un grand nombre d'entre vous qui avaient exprimé le souhait de ne pas refaire régulièrement les mêmes parcours et d'en découvrir de nouveaux. Son ambition communicative a motivé les animateurs « jeunes » et moins « jeunes »... à rechercher, découvrir, reconnaître et guider vos pas

sur de nouveaux terrains de randos ; lui-même s'étant totalement investi en ce domaine.

Puis il a comparé notre programme avec ceux des années passées, et force a été de constater que nos nouvelles randos étaient très comparables à celles des années antérieures tant en kilométrage qu'en dénivelé (ex : certaines randos comportaient des dénivelés de 6 à 700m et même jusqu'à 900m pour l'une d'entre elles guidée précédemment par Michel). Certes nous avons quelques années de plus, faudrait-il pour autant abaisser le niveau de nos randos chaque année ? Jean Pierre a rappelé que sa volonté a toujours été et reste de proposer des randos accessibles au plus grand nombre, tout en veillant à maintenir un bon niveau pour notre club.

Notez que le programme de l'année écoulée avait prévu des randos pour tous le lundi, des randos + ou bien encore des randos « douces » donc moins difficiles et accessibles à tous, le jeudi. Ces dernières n'ont rencontré que très peu de succès, au point que la plupart ont tout simplement été annulées. Mireille en faisait le constat ; il serait judicieux d'en rechercher les vraies raisons. Néanmoins ce calendrier sera renouvelé et de nouveau proposé.

La solution évoquée par Mireille serait la mise en place le lundi de 2 randos ; cela nécessiterait un investissement des animateurs deux fois plus important dans la disponibilité, la préparation, les reconnaissances, etc.... Souvenons-nous que ce ne sont que des bénévoles qui se dévouent à votre service. Se poserait également le problème du covoiturage, devenu plus complexe. De plus en scindant le groupe en deux, le risque encouru à terme serait de couper la communication et les échanges entre nous.

Lundi dernier certains paraissaient avoir trouvé « difficile » la rando de reprise vers le port d'Alon, or tant son kilométrage (10 Km) que son dénivelé d'environ 300m ne peuvent l'expliquer. En effet cette rando a été parcourue de nombreuses fois sans que cela n'entraîne de remarques de qui que ce soit. Ce ressenti est probablement la conséquence du soleil de « plomb » de ce jour et l'inaction depuis 6 mois d'arrêt pour nombre d'entre nous. Il est probable que certains n'ont que très peu ou pas du tout randonné durant cette période estivale. L'absence du séjour de septembre n'a pas non plus permis « une remise en jambes ».

Après les interventions de quelques participants munis de mandats qui ont relayé les remarques déjà évoquées, il a été décidé de considérer ce mois d'octobre comme un mois de reprise et de réaménager le programme des randos, arrêté dès le mois de juin.

Avant de conclure Jean Pierre a tenu à remercier Michel qui s'était spontanément proposé à accompagner des randos allégées et les participants de l'A.G qui ont dominé leur appréhension de la contamination avec le Covid 19

Sachez qu'une réflexion sera conduite concernant l'avancée d'une ½ h de l'horaire de départ de nos randonnées. Actuellement le départ effectif se situe, si tout va bien, autour 10 heures ; cela laisse peu de temps de marche et ne permet pas toujours

d'atteindre l'objectif envisagé avant le repas. Un sondage auprès des présents laisse augurer d'une évolution positive sur ce point.

9- MOT DU PRESIDENT

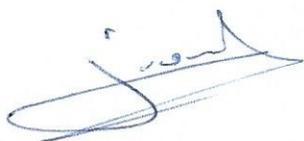
Le Président nous remercie pour la responsabilité que nous lui avons accordée, et s'engage à :

- Continuer de proposer des randonnées pour l'ensemble des adhérents
- Diversifier notre offre
- Œuvrer pour la pérennité du Club

A 12h, plus personne ne demandant la parole, le président déclare l'assemblée générale terminée.

Fait à Marseille, le 21 septembre 2020

Le Président
Jean-Pierre GIRAUD



La secrétaire
Michèle CARRETTI



Pièces jointes au présent procès-verbal :

- PJ N°1 Certification du résultat et compte de résultat de l'exercice 2019-2020
- PJ N°2 Rapport de la vérificatrice aux comptes pour 2019-2020
- PJ N°3 Budget Prévisionnel de fonctionnement pour l'exercice 2020-2021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du GR ST TRONC - Exercice 2019 - 2020

le 21 septembre 2020, au domicile de Jean Pierre GIRAUD

CERTIFICATION RESULTAT 2019 - 2020

°(24)	Certification du résultat de l'exercice 2019-2020		
◆	L'exercice 2019-2020, du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020, est arrêté sur un solde positif de :		233.03 €
◆	avec un avoir réel en caisse (au titre de l'exercice 2019-2020) de :	4,488.50 €	
◆	Le relevé CCP N° 06 / 2020, en date du 31/07/2020 s'établit donc à	7,816.49 €	<i>Voir Rappr. Bancaire</i>
	° Chèques tirés et non débités au 31/07/2020	-2,407.99 €	
	° Produits constatés d'avance (voir exercice 2020-2021)	0.00 €	
	° Charges constatées d'avance (voir exercice 2020-2021)	0.00 €	
◆◆◆	Soit un avoir réel en caisse au 31/07/2020 de :	5,408.50 €	
		Le Trésorier	
	Marseille, le 31 juillet 2020	FERRARO Jean Paul	

Détail du compte de résultat exercice 2019-2020 (au 31/07/2020)

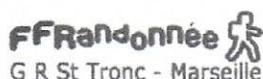
ANALYSES PRODUITS				Exercice 2019-2020		Budget 2019-2020
Cotisations				Réel Produits		
Complètes	59	56.00 €	3,304.00 €			2,912.00 €
Réduites (sans adhésion Club)	0	0.00 €	0.00 €			0.00 €
Journal Passion Rando	0	8.00 €	0.00 €			64.00 €
Couverture familiale supplémentaire	0	25.00 €	0.00 €			0.00 €
			3,304.00 €	3,304.00 €		2,976.00 €
Subventions						
CDRP13 Aide formation PSC1 + SA1 + SA2			0.00 €			222.00 €
CG13 : Aide au fonctionnement			1,100.00 €			400.00 €
Subventions (autres)			0.00 €			0.00 €
			1,100.00 €	1,100.00 €		622.00 €
Divers						
Sponsors			0.00 €			0.00 €
Participations CDRP 13 pour animations rando			0.00 €			0.00 €
Subventions autres			0.00 €			0.00 €
Provision pour engagement à réaliser sur Ex+1				0.00 €		0.00 €
TOTAL PRODUITS -->				4,404.00 €		3,598.00 €
ANALYSE CHARGES				Exercice 2019-2020		Budget 2019-2020
Licences				Réel Charges		
Club	1	60.00 €	60.00 €			60.00 €
Individuel IRA	31	28.00 €	868.00 €			1,456.00 €
Individuel FRA	15	54.80 €	822.00 €			12.00 €
Revue Rando Passion	8	8.00 €	64.00 €			0.00 €
Régul exercice précédent	0	0.00 €	0.00 €			0.00 €
				1,814.00 €	1,814.00 €	1,528.00 €
Formation						
Formation PSC1 (premiers secours)	0	60.00 €	0.00 €			60.00 €
Formation : Equivalent MB	0	150.00 €	0.00 €			150.00 €
Formation : Equivalent SA1	0	210.00 €	0.00 €			210.00 €
Formation : Equivalent SA2	0	0.00 €	0.00 €			0.00 €
				0.00 €	0.00 €	420.00 €
Matériel						
Renouvellement cartes papier	0	0.00 €	0.00 €			0.00 €
Petits matériels	0	70.00 €	0.00 €			70.00 €
Complément Pharmacie	0	80.00 €	0.00 €			80.00 €
Divers	0	50.00 €	0.00 €			0.00 €
				649.92 €	649.92 €	150.00 €
Fonctionnement						
Photocopies Publication au JO	0	0.00 €	0.00 €			0.00 €
Timbres	0	0.00 €	0.00 €			0.00 €
Frais tenue et relevés de compte (LBP)	0	80.00 €	0.00 €			80.00 €
Cartouches imprimante	0	70.00 €	0.00 €			70.00 €
Abonnement à Visiorando G.C.	0	0.00 €	0.00 €			0.00 €
Abonnement du blog GR St Tronc	0	60.00 €	0.00 €			60.00 €
				0.00 €	176.37 €	210.00 €
Réceptions						
Gâteaux des rois + boissons	0	150.00 €	0.00 €			150.00 €
Grillades légères	0	70.00 €	0.00 €			70.00 €
Repas représentants AG dép	0	20.00 €	0.00 €			0.00 €
Apéritif fin d'exercice - AG	0	100.00 €	0.00 €			100.00 €
Autres	0	0.00 €	0.00 €			0.00 €
				196.35 €	196.35 €	320.00 €
Déplacements						
Reconnaisances (ou stages)	0	0.00 €	0.00 €			0.00 €
Covoiturage randos éloignées	0	600.00 €	0.00 €			600.00 €
Exceptionnel (sortie annuelle fin année)	0	370.00 €	0.00 €			370.00 €
Exceptionnel (autres) Provisions pour pr	0	0.00 €	0.00 €			0.00 €
				1,371.00 €	1,371.00 €	970.00 €
TOTAL CHARGES -->				4,207.64 €		3,598.00 €
Engagement Covoiturage ()-->				0.00 €		Equilibre
Le : mercredi 29 juil. 2020				RESULTAT -->	196.36 €	0.00 €
Influence reliquats séjours -->					36.67 €	
Résultat avec influence des séjours -->					233.03 €	

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du GR ST TRONC - Exercice 2019 - 2020

le 21 septembre 2020, au domicile de Jean Pierre GIRAUD

RAPPORT DE LA VERIFICATRICE AUX COMPTES exercice 2019 - 2020



Rapport de la vérification des comptes Association GR St TRONC Exercice comptable 2019-2020

Suite à la vérification des comptes, menées en présence de notre trésorier, monsieur Jean Paul FERRARO, je suis en mesure de vous faire part de mes conclusions.

J'ai pu vérifier les écritures et soldes comptables, à ce jour, grâce à la mise à disposition des pièces justificatives.

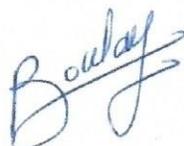
J'ai également pu vérifier les rapprochements bancaires grâce aux différents relevés CCP conservés et mis à ma disposition.

Tous les sondages que j'ai effectués permettent de dire que ce que j'ai contrôlé est en conformité avec la réalité.

Ces vérifications me conduisent à dire que les comptes, pour l'exercice 2019-2020, sont bien le reflet de la situation financière de notre association.

Fait à Marseille le 10 septembre 2020

Michèle BOULAY



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du GR ST TRONC - Exercice 2019 - 2020

le 21 septembre 2020, au domicile de Jean Pierre Giraud

BUDGET PREVISIONNEL 2020 - 2021	
RECETTES	
Cotisations des membres adhérents	2,372 €
Subvention du conseil général : aide au fonctionnement	600 €
Subvention CDRP13 : aide à la formation	222 €
Dotation pour engagement à réaliser (prov. Ex-1)	920 €
Total recettes	4,114 €
DEPENSES	
Achat des licences FFRP	1,684 €
Frais de formation	420 €
Achat petits matériels et pharmacie	130 €
Frais de fonctionnement	210 €
Frais de réception	620 €
Frais de déplacement (aide au covoiturage)	1,050 €
Total dépenses	4,114 €

Le 21 septembre 2020

Le Président,

Le Trésorier,

Jean Pierre GIRAUD

Jean Paul FERRARO